

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoir(s) : 1



Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi vingt juin à vingt heures

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 13/06/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Julien BONNET, Karine BOISSONNEAU, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Benoit LOISEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Guy NOGRET.

Mme BODIN Christelle a été élue secrétaire de séance.

N° 2024-034 – Travaux logements jeunes - téléphone

Monsieur le maire indique au Conseil Municipal qu'il faut installer le téléphone aux logements jeunes.

Orange Résoline a adressé à la maire un devis pour la réalisation du câblage de Colonne Rampante cuivre jusqu'au DTI.

Le devis s'élève à la somme de 1.731 € HT soit 2077,20 € TTC.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'**ACCEPTER** le devis d'Orange pour la somme de 2.077,20 € TTC
- d'**AUTORISER** Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 27 juin 2024

Le secrétaire de séance,
Christelle BODIN

Le Maire,
Jean-Jacques GROLLEAU